

Climats du vignoble de Bourgogne

candidats au PATRIMOINE MONDIAL de l'UNESCO

 Rejoignez-nous!



L'écho des climats

►Actualités

- 8 avril 2011, à 19h, rejoignez-nous pour la marche des climats !
- Soutenez les climats du vignoble de Bourgogne avec le Bien Public !
- 11 janvier 2011 : un point d'étape d'importance !
- L'ESC et ses étudiants se mobilisent pour soutenir le projet de candidature des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO !
- En bref

►Agenda

- 8 avril 2011 - marche des climats entre Chambolle-Musigny et le Château du Clos de Vougeot
- 17 et 18 juin 2011 - une conférence pour partager avec le grand public le travail du comité scientifique de l'Association des climats de Bourgogne

►Le dossier à la loupe (la parole aux scientifiques)

- GÉOLOGIE : « Climat, vous avez dit climat ? »

►Echos du territoire

- « Paysage de Corton » : préserver l'authenticité de ce territoire unique en Bourgogne

Actualités



8 avril 2011, à 19h, rejoignez-nous pour la marche des climats !

La Bourgogne fait un nouveau pas vers la reconnaissance internationale et invite tous les passionnés à se joindre à la Marche des Climats, spectacle son et lumière au milieu des vignes, entre Chambolle-Musigny et le Château du Clos de Vougeot.

Elle se déroulera à la nuit tombée, où 21 parcelles seront illuminées par des flambeaux. Un lâcher final de lanternes célestes montant au ciel comme autant de leurs d'espoir pour la réussite de la candidature, clôturera ce ballet lumineux.

Ce grand rendez-vous est proposé à l'occasion de la signature de la Charte territoriale, étape décisive dans la candidature qui engage officiellement toute la région dans une dynamique d'avenir.

La marche des Climats : spectacle pyrotechnique, musical et théâtral / 19h - accueil et accès par navettes jusqu'à Chambolle-Musigny (21)

Venez nombreux !

/// Inscrivez-vous gratuitement à la marche

© Les Pistoleros



Site internet de soutien à la candidature du Bien Public

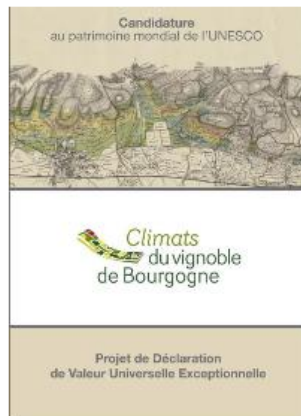
Soutenez les climats du vignoble de Bourgogne avec le Bien Public !

A la mi-janvier, un partenariat a été inauguré avec le journal « le Bien Public », permettant de consacrer une page quotidienne à la promotion de notre candidature.

Parallèlement, le journal a lancé une opération "52 semaines, 52 000 signatures" (opération de sensibilisation et d'appel à soutien) et a ouvert un site internet rassemblant l'ensemble des articles relatifs à la candidature, permettant à tous ceux qui le souhaitent de se familiariser avec le dossier bourguignon.

Si vous souhaitez manifester votre engagement en faveur de la candidature - et gagner des lots prestigieux !- inscrivez-vous sur le site du « Bien Public » dédié à la candidature des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO !

/// Soutenez les climats !



Couverture du dossier présenté devant le Comité National des Biens Français

11 janvier 2011 : un point d'étape d'importance !

Le 11 janvier 2011, l'Association des climats avait dans son agenda un rendez-vous d'importance : une audition devant le Comité national des biens français au patrimoine mondial, co-présidé par les Ministères de la Culture et de l'Environnement, en vue de faire un point d'étape sur la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E) du dossier de candidature.

A cette occasion le Président de l'Association, Aubert de VILLAIN, a présenté en quoi la construction de ce site culturel et le patrimoine constitués par les climats, sont porteurs de valeurs pour l'humanité.

Les membres du Comité national ont validé le positionnement porté par l'association et nous ont invités à poursuivre notre travail de fond.

L'association met tout en œuvre pour déposer le dossier de candidature auprès de l'Etat français pour la fin de l'année 2011. Affaire à suivre.



L'énorme badge de soutien, ici sur l'Horloge du Palais des Ducs de Dijon, habillera la façade extérieure de l'ESC

L'ESC et ses étudiants se mobilisent pour soutenir le projet de candidature des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO !

Dans le cadre d'un nouveau partenariat, un club d'ambassadeurs des climats de Bourgogne va être mis en place par les étudiants. Ce club permettra d'avoir un relai de la candidature auprès d'un public jeune et dynamique.

De fin mai à début juillet, pendant la période de concours d'entrée aux grandes écoles, l'ESC recevra des étudiants venant de toute la France. Pour profiter de cette période d'affluence, les « étudiants ambassadeurs » ont décidé de se mobiliser et de créer un point d'information sur la candidature dans le hall des locaux de l'ESC.

Pour appuyer cette action et pour montrer le soutien de l'ESC pendant toute cette période, un énorme badge de soutien « les climats candidats » sera installé sur la façade extérieure de l'ESC. Ce badge sera un appel à la mobilisation et nous espérons que de nombreuses personnes soutiendront plus largement le projet en adhérant au comité de soutien.



Monsieur et Madame Valognes, fidèles bénévoles de l'Association présents au Salon © Salon Loiroscope

En bref

En janvier dernier, l'Association a participé au salon Loiroscope, qui se tenait au Palais des Expositions et des Congrès à Dijon.

Ce Salon fut l'occasion pour l'Association, accueillie sur l'Espace Côte-d'Or, et ses bénévoles de présenter aux professionnels et au grand public le dossier bourguignon. Nous avons ainsi enregistré de nombreuses adhésions au comité de soutien ! Le rendez-vous est pris pour 2012.

En février, nous étions présents au Salon International de l'Agriculture, événement incontournable pour les amoureux de la nature et de la vie à la ferme.

Présents sur le stand du Conseil Général de Côte-d'Or, les membres de l'Association ont pu ainsi toucher une plus large audience, au-delà des limites de notre région, et faire connaître le projet de la Bourgogne grâce à la reproduction de la cimaise de l'expoPhoto "les climats candidats" sur le stand ! Un rendez-vous réussi pour les climats de Bourgogne avant la marche du 8 avril !

Enfin, l'association Senior 21, a organisé une soirée débat au caveau de la Maison de Nuits-Saint-Georges, avec comme modérateur M. Franck BASSOLEIL, journaliste au Bien Public.

Les différents débats ont porté sur la dynamique de territoire liée à une candidature au Patrimoine mondial et, notamment, sur ses perspectives économiques. Sont intervenus à cette occasion M. Alain CARTRON, Maire de Nuits-St-Georges et Président de la Communauté de commune de Nuits-St-Georges, M. Ludovic BOURDIN, Directeur du développement à la Communauté de commune de Nuits-St-Georges, M. Bernard GUYOT, Vice-Président de la CCI Côte-d'Or, Mme Francine PICARD, Présidente de l'association Clos Mosaïc.

Les différents intervenants ont donné leur propre vision du projet en touchant à des domaines divers. Ainsi, les spectateurs ont pu avoir une approche globale du dossier de candidature.

L'organisation de cette réunion d'information sous forme de débat, avec un modérateur, a permis de laisser une large place aux questions du public auxquelles les intervenants ont apporté des éléments de réponse.

Un appel à soutenir le projet en s'inscrivant au comité de soutien a été largement lancé par nos intervenants à la fin !

Agenda

8 avril 2011 - marche des climats entre Chambolle-Musigny et le Château du Clos de Vougeot

L'Association des climats du vignoble de Bourgogne vous invite à venir participer à la marche des climats le vendredi 8 avril, à 19 heures, Place de l'Eglise à Chambolle-Musigny.

Contact

Krystel LEPRESLE, Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'Unesco
12 Bld Bretonnière - 21200 BEAUNE
Tel: 03.80.20.10.40 - Mob: 06.08.11.34.95
contact@climats-bourgogne.com



Plan d'accès © Les Pistoleros

/// Inscription gratuite sur notre site internet

17 et 18 juin 2011 - une conférence pour partager avec le grand public le travail du comité scientifique de l'Association des climats de Bourgogne

Dans le cadre de la publication de l'ouvrage « les climats du vignoble de Bourgogne comme patrimoine de l'humanité » prévue en juin 2011 aux Editions Universitaires Dijonnaises (EUD), l'Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO organise une conférence de restitution des contributions scientifiques les 17 et 18 juin 2011, dans la Salle de Flore (Palais des Etats et des Ducs de Bourgogne), à Dijon.

Nous vous espérons nombreux à ce colloque pour découvrir le fruit de ces recherches passionnantes !

Entrée libre et gratuite

/// Le programme et toutes les informations pratiques sur la conférence très prochainement sur notre site internet



Le dossier à la loupe (la parole aux scientifiques)

GEOLOGIE : « Climat, vous avez dit climat ? »

Jean-Pierre GARCIA, professeur de l'Université de Bourgogne et membre de la Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin »

Avec les préoccupations du XXI^e siècle sur l'avenir de la planète, tout le monde peut (ou veut) parler « climat ». Mais savez-vous que les climats ont un autre sens et que leur protection est aussi une préoccupation majeure dans les vignobles de Bourgogne ? Il en va de l'avenir de ces parcelles élémentaires qui constituent la mosaïque des terroirs bourguignons.

Les climats bourguignons, aux noms savoureux - le Montrachet, les Cailles, Montreuil... il y en a plus de 1 200 au total - sont des portions du vignoble, précisément délimitées et de superficie réduite, nées des conditions naturelles de sols, d'exposition au soleil ou aux vents, et héritières du travail humain qui les a façonnées au cours d'une longue histoire. Les connaisseurs, les amateurs et les vignerons eux-mêmes vous diront que tous ces caractères se retrouvent dans la personnalité des vins qu'ils produisent, et que c'est pour cela que les climats portent eux aussi des noms qui les différencient. En Bourgogne, en effet, l'identification des caractères du vin et du lieu a été poussée au plus haut degré, notamment par la délimitation de ces parcelles de terrain, révélées, nommées et hiérarchisées au fil du temps. Propre à la Bourgogne, cette structure est directement lisible dans le paysage d'aujourd'hui.

Du Klima grec au siècle des Lumières

La relation entre les lieux et les vins qu'ils produisent est une chose entendue depuis les débuts de la viticulture. Un constat que l'on retrouve dans les écrits dès l'Antiquité, et qui va perdurer tout au long du Moyen-Âge, jusqu'à l'époque présente. Au XIII^e siècle, Albert le Grand notait déjà dans son traité *De Vegetabilibus et Plantis* : « La vigne a cette propriété que les lieux changent beaucoup sa saveur et sa nature. » On l'a oublié, mais le climat (terrain) et le climat (conditions météorologiques) ont la même origine : le Klima grec qui désigne l'inclinaison d'un lieu sur la terre. Olivier de Serres, l'emploie en 1600 dans son acception de « région, contrée ». C'était aussi une unité romaine d'environ 324 m², utilisée pour mesurer la surface de terrains à cultiver. Et justement, c'est en Bourgogne que l'on a conservé ce terme de climat, pour désigner, au moins depuis le XVI^e siècle, une parcelle délimitée et dénommée, associée au vin qu'elle produit.

Dans un document de 1584, les chanoines de Saint-Mamet de Langres parlent de « leurs vignes scize en ce finaige [Gevrey-Chambertin] au lieu dict en Champst Bretin » et « d'une autre piece de vigne scize audict climat de Champst Berthin ». C'est la plus ancienne mention du terme en Bourgogne et l'on remarque qu'il s'applique à ce qui deviendra plus tard un « grand cru ». Mais c'est sûrement la fin du siècle de Louis XIV qui doit retenir notre attention pour voir émerger ces climats, comme des lumières qui, les unes après les autres, s'allument et se différencient dans la grande étendue de la Côte bourguignonne. Les abbés savants (Arnoux, Tainturier, Dom Denise) de ce XVIII^e siècle, justement dit « des lumières », viendront ensuite justifier, dans leurs traités de bonnes pratiques de la vigne et du vin, les qualités et les différences de ces climats par la description minutieuse de leurs sols, de leur exposition, de leur pente, de leurs conditions d'air et de températures. C'est une justification scientifique très moderne que l'on entend pleinement de nos jours, mais comment se sont constitués ces climats au fil du temps ?

Clos, parcelles et coteaux

Les coteaux n'ont sûrement pas été plantés de vigne dès le début de la viticulture en Bourgogne (vers le I^{er} siècle de notre ère), car c'est surtout dans des lieux qui ne produisent plus de vin à l'heure actuelle, et singulièrement en plaine de la Saône, que l'on trouve des indices et même une vigne gallo-romaine sur la commune de Gevrey-Chambertin. Tout indique, au contraire, que la « mer de vignes » actuelle qui s'étend sur les coteaux n'a pas toujours existé. En effet, la généralisation de la vigne sur tous ces lieux-dits n'est arrivée qu'au milieu du Moyen-Âge, avec les domaines monastiques de Cluny et de Cîteaux, et celui des évêques. Grégoire de Tours et la loi des Burgondes en témoignent au début du VI^e siècle. Cette loi stipule que, si l'on plante en vigne une parcelle en friche, celle-ci appartient à celui qui a planté la vigne, si le propriétaire ne s'y est pas opposé avant. Elle a sans doute, avec d'autres, favorisé l'implantation de vignes sur les pentes, sur des terres laissées en friche qui n'étaient pas de premier choix pour l'agriculture.

A côté de quelques vignes, on a donc vu coexister des bois, des cultures diverses, des carrières... Et, de tout temps, quand les versants ont été déboisés, défrichés, épierrés et portés à la culture, la forme, la surface, la position des parcelles en regard des différents sols disponibles sur les coteaux ont été déterminantes pour les caractères des productions qui en sont issues. Sur la Côte viticole, l'accumulation, et parfois la construction, de tas de pierres imposants (meurgers) sur les limites des parcelles, la pérennisation des chemins, les murs et les haies des clos ont fixé et délimité les données du sol et du lieu en ce qui sera, plus tard, rassemblé sous le terme de « climat ». Ces éléments de parcellaire ont défini les productions que l'on pourra ensuite mélanger ou non aux autres, distinguer ou non, individualiser ou non. L'aboutissement de ce phénomène est encore clairement lisible dans le paysage et le patrimoine construit de la Côte : la construction des clos protecteurs - de haies ou de murs en pierre - dans le but de protéger les vignes des animaux errants ou des voleurs, a aussi participé à la fixation des portions de terrain, en même temps que celles de leurs qualités propres.

Ensuite, et surtout à partir du XVII^e siècle, on a assisté à la fois à la différenciation des vins, avec leur typicité et leurs climats correspondants, et à leur hiérarchisation. Avec cette « mosaïque de climats », le travail séculaire des hommes a ainsi inscrit, et créé dans les limites parcellaires de murs ou de meurgers, un grand nombre de lieux-dits reconnus et consacrés par l'usage, auxquels sont rattachés des crus et des cuvées distincts les uns des autres, associant parcelle, cépage, savoir-faire et qualité. Ces éléments de délimitation ont fixé les données du sol et du lieu en ce qui sera dénommé et revendiqué comme un climat.

La construction des climats est, de ce fait, exemplaire de l'inscription dans le sol de l'histoire des hommes, créatrice de diversité voulue, maintenue et perpétuée. Face aux tendances à l'uniformisation du monde actuel, leur protection est bien un enjeu relevant du patrimoine de l'humanité.

Echos du territoire

« **Paysage de Corton** » : préserver l'authenticité de ce territoire unique en Bourgogne



Depuis 2010, un projet fort de développement durable est lancé sur le territoire de Corton (Ladoix-Serrigny, Aloxe-Corton et Pernand-Vergelesses): « Paysage de Corton ».

Initiée par Denis Fetzmann, directeur du domaine Latour, et soutenue entre autres par les domaines et l'interprofession viticoles, les organismes institutionnels du territoire, et l'Association des climats du vignoble de Bourgogne, son objectif est de préserver l'authenticité du Paysage de Corton.

L'Association propose ainsi aux domaines viticoles ayant une activité sur ce site ou se préoccupant de sa qualité de mettre en œuvre une approche de territoire recherchant :

- L'intégrité, la vitalité et la diversité des terroirs et du territoire

- La qualité des écosystèmes et la biodiversité dans les milieux
- L'évolution des pratiques respectueuses de l'environnement qui permettront de progresser dans des itinéraires techniques fiables et responsables
- La mise en valeur du patrimoine esthétique, culturel, et historique afin de l'ouvrir plus largement à l'oenotourisme et au public
- La création et la gestion d'un fond documentaire historique, scientifique, esthétique traduisant l'originalité et le caractère des lieux et des produits

En 2011, « Paysage de Corton » va se constituer en loi 1901 et des actions concrètes vont être proposées autour de trois thèmes majeurs :

1 La qualité des sols, lutte contre l'érosion, l'hydrographie, les eaux de surface et souterraines, la climatologie.

Actions : adapter, renforcer les infrastructures et mettre en œuvre des pratiques appropriées d'entretien des sols, c ouverture des sols en hiver.

2 La biodiversité, les écosystèmes, les zones naturelles protégées.

Actions : plantations d'arbres, de haies, étude de la biodiversité des insectes, préservation du Bois de Corton et des espaces naturels remarquables, mise en place d'une dizaine de ruches.

3 L'authenticité du paysage, son esthétique, la préservation du patrimoine, les atouts oenotouristiques.

Actions : plaider pour la mise en place d'un plan local d'urbanisme sur Pernand-Vergelesses, définir une zone de publicité restreinte, préserver le patrimoine en pierre sèche dans le vignoble, baliser un sentier, un parcours, défendre l'authenticité du territoire. Etudier la possibilité de classement du site (loi 1930), comme le prévoit la Charte territoriale des Climats du vignoble de Bourgogne.

Denis FETZMANN, initiateur de l'Association Paysages de Corton.